

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS D'AVIRON

LIGUES DE BASSE-NORMANDIE – BRETAGNE – CENTRE
HAUTE-NORMANDIE – ÎLE DE FRANCE – PAYS DE LA LOIRE

CHAMPIONNATS DE ZONE BATEAUX LONGS ZONE NORD-OUEST

MINIMES-CADETS-JUNIORS

MASCULIN ET FEMININ

SAMEDI 11 JUIN ET DIMANCHE 12 JUIN 2011

BASSIN DE MANTES LA JOLIE

ENGAGEMENTS

Les clubs font leurs engagements pour les Championnats de Zone
sur le serveur fédéral : www.clubaviron.net

Ouverture des engagements : lundi 23 mai 2011 à 08 h 00

Clôture des engagements : vendredi 3 juin 2011 à 14 h 00

Consultation des engagements le vendredi 3 juin à 16h sur le site de la FFSA et consultation des séries qualificatives
le mardi 7 juin en soirée sur le site de la zone - <http://www.zone-nord-ouest-aviron.fr>

Les inscriptions ne peuvent être acceptées que si la date du certificat médical de chaque rameur est renseignée.

DROITS D'ENGAGEMENTS

Les droits d'engagements sont de 10 € par siège rameur inscrit pour les clubs des Ligues de Basse Normandie, Bretagne, Centre, Haute-Normandie et Pays de la Loire (la Ligue de l'Île de France règle pour les clubs directement à la Zone). Les chèques doivent être libellés à l'ordre de la « Ligue Aviron : Zone Ouest ». Le montant des droits d'engagements doit impérativement être réglé avant la réunion des délégués.

Le parc à bateaux sera gardé à partir du vendredi soir 19 h 00 jusqu'au dimanche matin 07 h 00.

Extraits de la réglementation sportive fédérale 2011 :

1/ Le championnat de France junior bateaux longs est couru avec 18 engagés maximum.

Si le nombre d'engagés est supérieur à 18, seules les zones dont le quota est dépassé doivent organiser une épreuve qualificative. En conséquence, tous les équipages juniors doivent s'inscrire : **si sur une course le nombre d'inscrits sur la Zone Nord-Ouest est de 5 ou inférieur à 5 alors il n'y aura pas d'épreuve qualificative.**

2/ Les rameurs juniors ne sont autorisés à participer au maximum qu'à deux des trois épreuves suivantes : championnat de France junior bateaux longs, championnat de France senior bateaux longs ou critérium national.

3/ Les quotas 2011 pour la Zone Nord-Ouest sont de 7 **qualifiés pour les minimes et les cadets et de 5 pour les juniors.**

4/ Les rameurs minimes et cadets doivent être titulaires du brevet de rameur Or option «compétition». Les barreurs ne sont pas soumis à cette obligation. La date limite d'inscription de l'option «compétition» du brevet de rameur Or sur la licence des rameurs minimes et cadets est fixée au **mercredi 1er juin à 12h00.**

COURSES

MINIME – distance de course : 1 000 m			CADET – distance de course : 1 500 m		
Course n°01	2 de couple féminin	FM 2X	Course n°09	4 de pointe avec barreur féminin	FC 4+
Course n°02	1 de couple féminin	FM 1X	Course n°10	2 de couple féminin	FC 2X
Course n°03	4 de couple avec barreur féminin	FM 4X+	Course n°11	2 de pointe sans barreur féminin	FC 2-
Course n°04	8 de couple avec barreur féminin	FM 8X+	Course n°12	1 de couple féminin	FC 1X
Course n°05	2 de couple masculin	HM 2X	Course n°13	4 de couple féminin	FC 4X
Course n°06	1 de couple masculin	HM 1X	Course n°14	8 de pointe avec barreur féminin	FC 8+
Course n°07	4 de couple avec barreur masculin	HM 4X+	Course n°15	4 de pointe avec barreur masculin	HC 4+
Course n°08	8 de couple avec barreur masculin	HM 8X+	Course n°16	2 de couple masculin	HC 2X
			Course n°17	2 de pointe sans barreur masculin	HC 2-
			Course n°18	1 de couple masculin	HC 1X
			Course n°19	4 de pointe sans barreur masculin	HC 4-
			Course n°20	4 de couple masculin	HC 4X
			Course n°21	8 de pointe avec barreur masculin	HC 8+

JUNIOR – distance de course : 2 000 m		
Course n°22	2 de couple féminin	FJ2X
Course n°23	4 de pointe sans barreur féminin	FJ4-
Course n°24	4 de couple féminin	FJ4X
Course n°25	4 de pointe avec barreur masculin	HJ4+
Course n°26	2 de couple masculin	HJ2X
Course n°27	4 de pointe sans barreur masculin	HJ4-
Course n°28	4 de couple masculin	HJ4X
Course n°29	8 de pointe avec barreur masculin	HJ8+

SYSTEME DE QUALIFICATION

De 1 à 6 participants	1 série « qualificative » 1 finale A	L'ordre d'arrivée permet d'attribuer les couloirs pour la Finale A
De 7 à 12 participants	2 séries « qualificatives » 2 demi-finales 1 Finale B 1 Finale A	Le premier de chaque série sert de tête de série pour les deux demi-finales, les autres sont classés au temps et sont répartis dans les deux demi-finales Les 3 premiers en finale A Les 3 suivants en finale B
De 13 à « x » participants	3 à « x » séries qualificatives Finales de classement (minimes et cadets uniquement) 2 demi-finales 1 Finale B 1 Finale A	Le premier de chaque série est qualifié en demi-finale, les autres sont classés au temps, répartition des « x » places restantes en demi-finales en fonction du classement au temps Finales C, D et E en fonction du nombre d'engagés Les 3 premiers en finale A Les 3 suivants en finale B

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de société.

Les sociétés des équipages sélectionnés mais qui ne souhaitent pas participer au Championnat de France bateaux longs devront contacter le coordonnateur de la Zone Nord-Ouest Sébastien Sobczak au 06 60 81 83 00 ou sebastien.sobczak@avironfrance.fr.

RÈGLEMENTATION

Séries qualificatives

- Pour tous les engagés.
- Départ tenu toutes les 5 minutes.
- A chaque embarcation sera attribué un numéro qui devra être retiré auprès de l'organisation avec une caution de 10 € par numéro (par chèque à l'ordre de la Ligue d'Île de France d'Aviron). Ces numéros serviront pour toutes les courses.
- Les séries qualificatives seront établies de manière à les rendre les plus équitables possibles sur les conseils des techniciens des ligues concernées.
- **Il ne sera pas tenu compte de la rotation des bateaux.**

Demi-finales et finales

- Départs tenus toutes les 5 minutes.

Réunion des délégués et forfaits

- **Réunion obligatoire des délégués à 9 h 00 le samedi 11 juin 2011** pour les consignes d'organisation et le dépôt éventuel des forfaits.
- Tous changements ou forfaits devront être déposés par écrit sur imprimé FFSA.

Pesée des barreaux :

- La balance sera mise à disposition le samedi à partir de 8 h 00, au sein du club de Mantes la Jolie

Horaires prévisionnels

- Première course : samedi **11 juin 2011 à 10 h 00**
- Dernière course : dimanche **12 juin 2011 vers 17 h 30**

Récompenses

- Champions de Zone : 1 médaille au premier pour les cadets et juniors, aux 3 premiers pour les minimes
- Le champion de Ligue devra être finaliste

Comité d'équité

- Il sera composé d'un représentant de chaque Ligue (le Président ou une personne mandatée par lui).

PRÉSIDENT BASSE-NORMANDIE

Richard MOUCHEL

PRÉSIDENT CENTRE

Christian SIBUET

PRÉSIDENT ÎLE DE FRANCE

Guy JOUANNO

PRÉSIDENT BRETAGNE

Henri CHEVRIER

PRÉSIDENT HAUTE-NORMANDIE

Jacky BLOQUET

PRÉSIDENT PAYS DE LA LOIRE

Hubert BRAUD